

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 83

Artikel: Suffrage féminin : un petit pas de plus

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271945>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J. A. - Genève

Retour : 19, av. Louis-Aubert, 1206 Genève

FEMMES SUISSSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des Informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

Février 1968 — N° 83

56^e année

Rédact. responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
1086 La Conversion (VD)
Tél. (021) 28 28 08

Administration
et vente au numéro :
Mme Lochner-Wiblé
19, av. L.-Aubert
1206 Genève
Tél. (022) 46 52 00

Publicité :
Annonces suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement : (1 an)
Fr. 8.— Suisse
Fr. 8.75 Etranger

Abonnement
de solidarité féminine :
Fr. 10.—
Abonnement de soutien
Fr. 15.—

y compris
les numéros spéciaux

Chèques post. 12-11791

Imprimerie Nationale
1211 Genève 1

Suffrage féminin

Un petit pas de plus

Les communes bernoises pour-
ront octroyer le droit de vote aux
femmes.

Dimanche dernier, deux votations en ma-
tière de suffrage féminin ont tenu en haleine
les observateurs attentifs. Dans le canton de
Berne, il s'agissait de donner aux communes
la possibilité d'octroyer le droit de vote aux
femmes. A Soleure, une double question était
posée : droit de vote à l'échelon du canton,
droit de vote au niveau communal.

Dans les deux cantons, tous les partis re-
commandaient de voter oui. Des comités d'ac-
tion réunissant des personnalités de tous les
milieux se mirent au travail. Tirant la leçon
donnée l'année dernière par le canton de Zu-
rich (l'octroi du vote des femmes y fut re-
poussé, on s'en souvient) où — dit-on — une
propagande trop intensive était allée à fins
contraires, la propagande fut dosée, pesée,
mesurée, pour ne donner son maximum qu'au
dernier moment.

Le verdict populaire a été celui-ci :

Berne: un oui prudent

qui permet aux communes de décider si elles
veulent introduire le suffrage féminin.

Soleure: immer nein

Signalons qu'à Berne, avec une participa-
tion de 45,5 %, les électeurs ont accepté le
projet par 64 118 oui contre 58 805 non. Il
ne faut pas se faire d'illusions : il ne s'agit
que d'un vote facultatif en matière commu-
nale et le projet rejeté dans la majorité des
trente districts, n'a été enlevé que grâce aux
citadins de Berne et de Bienne et des dis-
tricts jurassiens. De toute façon, cela risque
de bouger, cette année, chez les Bernois, où
le renouvellement des autorités communales
aura lieu cet automne. Les communes se dé-
pêcheront-elles d'accorder le droit de vote
aux femmes avant les élections ou, au con-
traire, préféreront-elles attendre ?

Rappelons qu'en mars 1956, le canton
s'était déclaré contre le même projet par
63 051 non contre 52 927 oui.

A Bienne, la commune préjugeant du ré-
sultat de la votation, avait organisé simulta-
nément une votation sur le plan communal.
Les Biennaises ont donc d'ores et déjà le droit
de vote. Il en est de même à Lajoux, commu-
ne du Jura, qui avait pris les devants la se-
maine dernière en décidant d'associer ses ci-
toyennes à la gestion de la commune.

A Soleure, le droit de vote en matière can-
tonale a été refusé par 20 304 non contre
14 990 oui. Le droit en matière communale a
recueilli 16 684 oui contre 18 595 non. Les
Soleurois ont donc presque reconnu à leurs
compagnes une maturité suffisante pour une
responsabilité limitée...

(Suite en page 5)

LES DROGUES ET LEURS EFFETS

C'est un sujet d'actualité. Le numéro de
juillet 1967 de l'Organisation mondiale de la
santé est consacré aux drogues. A Liège,
cinq cafés se sont ouverts dans les dix der-
niers mois, qui vendent quasi ouvertement
de la drogue et des produits anticonception-
nels. L'Organisation mondiale de la santé
donne deux définitions de la drogue :

« Toute substance dont on fait un emploi
abusif dans des buts autres que médicaux. »
« Toute substance opérant chez l'homme
un changement dans son comportement, ses
pensées, ses sensations. »

Il existe de nombreuses drogues. Nous al-
lons rapidement les étudier.

1. **L'opium et les opiacées** (héroïne). — Ils
calment la douleur, l'anxiété, la peur et tou-
tes les sensations. Ils agissent donc sur notre
vie sensible, mais ils ont **deux effets capitaux** :
effet de tolérance, il faut toujours des doses
plus grandes et le morphinomane arrive jus-
qu'à prendre 500 fois la dose qui était néces-
saire au début. Effet de dépendance : on ne
peut plus se passer de la drogue sans en être
malade : elle devient un véritable esclava-
ge, et tous les moyens sont alors bons pour
avoir de la drogue.

2. **Cannabis** a beaucoup de noms diffé-
rents : marijuana (cigarette), chanvre indien,
kif, dagga, hashisch. Son effet principal est
de libérer l'individu de son self-contrôle, ce
qui peut entraîner la violence, les crimes, les
accidents ; les soldats et les bandits prennent
des drogues avant l'action.

3. La **coca** est un très grand excitant. Elle
développe toutes les facultés, mais en même
temps, elle fait croire à celui qui en prend

que l'entourage est hostile, et il contre-atta-
que alors.

4. Les **hallucinogènes** sont les plus récents.
Vous avez tous en particulier entendu parler
du LSD, qui donne des sensations extraordi-
naires de beauté, de couleurs, d'illusions, mais
qui ensuite donne l'impression à l'individu de
n'être plus lui-même. Il a perdu sa personna-
lité pour s'intégrer à l'entourage et c'est extrê-
mement angoissant ; le retour à la normale
est très difficile. On risque de ne plus réin-
tégrer sa propre personnalité totalement, d'où
des déséquilibres nerveux. Et il est intéres-
sant de penser que ceux qui conseillent le
LSD veulent supprimer la raison et l'intelli-
gence pour développer au maximum les émo-
tions.

5. Les **amphétamines** sont beaucoup plus
courantes. Elles sont un stimulant, elles mo-
bilisent l'énergie pour un temps bref mais
elle épuisent l'organisme. Ce sont des gaspille-
urs d'énergie et, à fortes doses, elles augmen-
tent l'agressivité des individus.

6. **L'alcool** sous toutes ses formes est éga-
lement un excitant. Il procure, comme vous le
savez, soit une euphorie soit une dépression,
la perte du self-contrôle, d'où les accidents
d'auto (on veut épater la fille à côté de soi),
d'où l'agressivité, d'où la désintégration de la
volonté et l'épuisement nerveux. Il a de
plus des effets toxiques et on peut arriver au
delirium tremens ou à la cirrhose du foie.

7. Citons encore les **barbituriques** à hautes
doses et les **tranquillisants**, qui sont une re-
cherche constante vers le calme, vers la dis-
parition de l'anxiété. Il faut réfléchir que
pour beaucoup de gens, prendre des tranqui-
llisants c'est éviter de s'attaquer à la racine de
leurs problèmes, de s'attaquer à la cause de
la dépression, de l'anxiété et de l'angoisse,
et je crois que vous ne vous rendez pas
compte de la quantité extraordinaire de tran-
quillisants utilisés chaque jour en Europe et
en Amérique. Des millions de francs sont dé-
pensés chaque jour pour cela.

8. Le **café** est également un excitant. Beau-
coup de gens « carburent » au café et boivent
un à deux litres de café fort par jour. Et après
on s'étonne qu'ils aient des dépressions ner-
veuses !

Le **tabac** est aussi un excitant ; je pense
que le tabac est souvent une compensation.

Et puis, il faut bien entendu parler du

8. **Sexe**. — La recherche de la jouissance
sexuelle conduit automatiquement à la re-
cherche de nouvelles sensations sexuelles. Et
comme pour la drogue, il faut des doses tou-
jours plus grandes. Et c'est ainsi qu'on arrive
à toutes les perversions sexuelles. Il en faut
toujours plus. Et je crois qu'il faut savoir
qu'on n'est pas constitutionnellement, forcé-
ment un homosexuel, et que ce sont bien sou-
vent les conflits dans la première enfance qui
déterminent cette homosexualité. Beaucoup
d'entre vous connaissent l'étude du sociologue
anglais Unwin. Il a étudié 80 civilisations dif-
férentes de l'antiquité jusqu'à nos jours. Et il
s'est aperçu que ces civilisations passaient
toutes par trois stades :

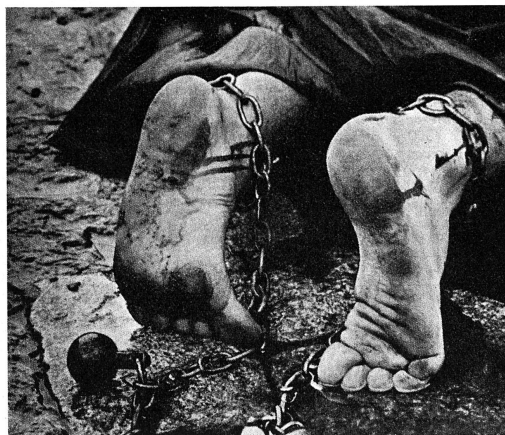
Premièrement la création, la formation de
la civilisation, qui nécessite une grande éner-

gie de la part de tous les individus qui for-
ment la société ; elle correspond toujours à
des règles de morale extrêmement strictes :
virginité de la femme avant le mariage, puni-
tion très sévère de l'adultère. Puis, deuxième
stade, la société s'épanouit. Cela entraîne la
recherche de tous les comforts, de tous les
plaisirs, d'où le relâchement des règles sexuel-
les et, par le fait qu'il en faut toujours plus,
ce relâchement des règles sexuelles aboutit
à la débauche sexuelle qui, elle-même, entraî-
ne la décadence de la société. Car toute
l'énergie de la société est passée dans le sexe.
Et c'est le troisième stade.

Cette étude a été menée scientifiquement
par ce sociologue. Il est intéressant de noter
que ce dernier a été si étonné de ses propres
conclusions, qui montraient que la maîtrise
du sexe était la condition nécessaire de l'éner-
gie de l'individu et de la construction d'une
société qu'il a été obligé de repenser sa pro-
pre vie.

L'excès de l'utilisation du sexe, quel qu'en
soit la modalité, solitaire, à deux ou à plu-
sieurs, est un gaspillage d'énergie et conduit
à l'épuisement nerveux.

1968: Année des droits de l'homme



Nul ne sera tenu en esclavage

Les droits de l'homme découlent de l'aspiration croissante de l'humanité à une vie
digne et civilisée qui permette à chaque être humain de jouir du respect et de la protection
dus à sa personne.

Pour marquer le vingtième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de
l'homme adoptée le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé à
l'unanimité de faire de 1968 l'Année internationale des droits de l'homme. Nous autres
Suisseuses avons de la peine à nous associer sans arrière-pensée à cet anniversaire car nous
attendons toujours que le suffrage universel soit établi chez nous et que la Suisse puisse signer
la Convention des droits de l'homme qui proclame l'égalité de la femme et de l'homme en
matière de vote, d'élection à des organismes publics, de nomination à des postes officiels et
d'exercice de fonctions publiques.

Cependant, si l'on confronte l'idéal proclamé par la Convention avec la réalité, on voit
qu'il y a encore bien à faire. Aucun pays, même le plus développé, ne peut se targuer de
satisfaire à toutes les exigences de la Déclaration des droits de l'homme...

Communiqué de l'Administration du journal

Un grand nombre de nos fidèles
abonnés ont payé leur abonnement
pour 1968 et nombreux sont ceux qui
nous ont envoyé Fr. 10.—. Qu'ils en
soient très chaudement remerciés, car
ce supplément de Fr. 2.— nous permet
de mieux boucler nos comptes.

Les rappels aux retardataires vont
partir au début de mars.

Comme chacun le sait, les frais pos-
taux sont en forte augmentation aussi
aimerions-nous éviter d'envoyer un trop
grand nombre de remboursements. Tous
ceux qui payeront leur abonnement sans
tarder faciliteront notre travail.

SOMMAIRE :

Page 2: Les effrayants progrès de la publicité.
Page 3: Première présidente de tribunal de Suisse.
Page 4: Dans nos universités. — Les divorcées et
la perte de la retraite.
Page 5: La perforeuse.
Page 6: La paysanne française aujourd'hui.

E 1436